

**DOSSIER DE CANDIDATURE
APPEL A PROJET : POLITIQUE D'ACTION SOCIALE EN FAVEUR DES
AGENTS REGIONAUX - MARCHE DE NOEL 2025**

Nom du candidat :

Le dossier de candidature dûment rempli et signé, incluant les pièces demandées, doit être adressé à :

prestations sociales@maregionsud.fr

Les étapes du traitement de votre candidature :

- 1 - Réception de votre dossier et accusé de réception de votre dépôt de candidature par mail
- 2 - Instruction du dossier par la Région
- 3 - Notification de la décision au plus tard le vendredi 3 octobre 2025

Contexte :

Dans la perspective de dynamiser la politique d'action sociale de la collectivité en faveur des agents régionaux, la Région souhaite organiser au sein des bâtiments régionaux, des animations autour d'évènements divers, saisonniers et conviviaux.

La population des agents régionaux est composée de 6000 agents dont 2000 agents localisés à Marseille (Porte d'Aix et Euroméditerranée) et 4000 agents répartis sur le territoire régional.

La Région propose le lancement d'un appel à projet pour chaque évènement spécifique. L'objectif de ces manifestations est de :

- valoriser les produits régionaux et artisans selon la saisonnalité
- permettre aux agents régionaux de découvrir des produits avec la possibilité de les acquérir dans le cadre de la manifestation mais aussi en dehors des animations grâce à des partenariats commerciaux et des réductions négociées, notamment pour les agents territorialisés.

Le présent appel à projet s'inscrit dans le cadre des fêtes de fin d'année 2025 sur le thème de Noël.

Objet de l'appel à projet :

Cet appel à projet vise à sélectionner des candidats dans le cadre de l'opération marché de Noël 2025 de la Région à l'attention des agents régionaux. Cet appel à projet porte sur :

- la participation des entreprises au Marché de Noël le mardi 2 décembre
- la commercialisation de produits en lien avec la thématique de Noël auprès des 6000 agents régionaux par un partenariat de vente directe du 1er novembre au 31 décembre 2025

1) Le marché de Noël

Dans le cadre des fêtes de fin d'année 2025, la Région organise un marché de Noël à l'attention de ses agents dans un cadre chaleureux et convivial. Cet évènement se déroulera le mardi 2 décembre comprenant une ouverture aux agents régionaux de 8h30 à 16h30. Le marché sera composé au maximum de 25 stands qui devront être occupés de manière continue durant la journée.

Le marché portera sur des produits alimentaires ou produits locaux, artisanaux en lien avec la période de Noël (hors alcools et produits nécessitant de respecter la chaîne du froid).

L'appel à projet est ouvert aux entreprises localisées sur le territoire régional ou qui commercialisent ou transforment des produits issus du territoire régional.

Le candidat pourra proposer une remise exprimée en pourcentage sur la base du tarif public habituellement pratiqué.

Le marché de Noël du mardi 2 décembre se tiendra dans le déambulatoire et l'espace restauration de l'hôtel de Région à l'adresse suivante :

Hôtel de la Région
27 place Jules Guesde
13481 Marseille

L'occupation temporaire du domaine public s'étend du lundi 1er décembre 2025 14h00 (montage) au mardi 2 décembre 2025 20h00. L'ouverture aux agents régionaux débute le mardi 2 décembre à 8h30 pour s'achever le même jour à 16h30.

Chaque exposant disposera d'un stand d'environ 2 m de long avec :

- Table nappée, chaises, présentoir métallique
- Multiprises électriques et rallonges
- Connexion Wifi Région invité

Il revient au candidat d'habiller le stand et de compléter la mise en place (stand araignée, valorisation des produits, supports de communication par exemple).

Les candidats sélectionnés pourront bénéficier d'une place de stationnement.

2) La vente des produits en dehors du marché de Noël

Compte tenu de la répartition géographique de 4000 agents sur le territoire régional (Alpes de Haute-Provence, Hautes-Alpes, Bouches-du-Rhône, Var, Vaucluse et Alpes-Maritimes), les candidats pourront proposer l'acquisition de leurs produits au tarif remisé en dehors de la journée du marché de Noël sur une période pouvant s'étendre **du 1er novembre au 31 décembre 2025** :

- soit en ligne à partir du site internet de l'entreprise ou du distributeur
- soit directement en magasin ou lieu de fabrication

Le candidat précisera les lieux ou le site internet à partir desquels les agents régionaux pourront acquérir les produits.

Le partenariat de vente directe portera sur des produits alimentaires ou produits locaux, artisanaux en lien avec la période de Noël (hors alcools).

Le cas échéant, le candidat a la possibilité de proposer le passage de commande en amont de la manifestation pour une livraison le jour du marché de Noël le mardi 2 décembre (hors produits nécessitant de respecter la chaîne du froid).

Une convention précisant les modalités du partenariat entre la Région et le candidat retenu sera signée que ce soit pour sa participation au marché de Noël ou dans le cadre de la vente des produits en dehors du marché de Noël aux agents régionaux.

La Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur s'engage à :

- communiquer massivement auprès des 2000 agents régionaux localisés dans les bâtiments régionaux à Marseille susceptibles de participer au marché de Noël le mardi 2 décembre (affiches dans les bâtiments, mails en diffusion générale, actualités sur l'intranet)
- partager aux 6000 agents régionaux, la liste des partenariats établis avec les entreprises dans le cadre de la vente directe (mails en diffusion générale, mise en ligne de la liste sur le site internet pour toute la durée du partenariat).

A compléter par le candidat :

1- RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE CANDIDAT

Identification de l'entreprise :

Raison sociale :

Type de structure juridique :

Numéro d'immatriculation :

Adresse du siège social :

Tél. :

E-mail :

Site internet le cas échéant :

Identification du représentant légal :

Civilité :

Nom et prénom :

Fonction :

E-mail :

Tél. :

Identification de la personne en charge du dossier :

Civilité :

Nom et prénom :

Fonction :

E-mail :

Tél. :

2- PRESENTATION DU CANDIDAT

Présentez en quelques ligne votre activité :

-
-
-
-
-
-
-
-

3- SELECTION DES CANDIDATS :

Critère n°1 : qualité, adéquation et origine des produits proposés à la vente

Produits proposés sur le thème de Noël	Qualité / origine / provenance des produits proposés

Critère n°2 Modalités de vente :

Je souhaite candidater : (cocher une des trois cases)

- uniquement pour le marché de Noël du 2 décembre à l'Hôtel de Région
- uniquement pour un partenariat de vente directe auprès des agents régionaux du 1er novembre au 31 décembre 2025
- à la fois pour le marché de Noël du 2 décembre et le partenariat de vente directe du 1^{er} novembre au 31 décembre 2025

2.1 Montant de la remise accordée aux agents régionaux exprimée en pourcentage du tarif public habituellement pratiqué (durant la journée du marché et le cas échéant dans le cadre du partenariat de vente) :

- Pour la journée du marché de Noël le mardi 2 décembre 2025 : _____ %
- Dans le cadre du partenariat de vente directe auprès des agents régionaux du 1er novembre au 31 décembre 2025 : _____ %

2.2 Modalités de vente des produits au tarif remisé en dehors du marché de Noël (6000 agents) comme suit :

- Directement en magasin ou lieu de fabrication à l'adresse suivante (indiquer tous les lieux de commercialisation) :

Et/ou

- En ligne à partir du site internet suivant :

Au moyen du code de réduction suivant :

N'oubliez pas de joindre les pièces suivantes à votre dossier de candidature :

- Copie de pièce d'identité du représentant légal
- Les documents officiels de la déclaration de la société ou Kbis
- Une attestation URSAFF datant de moins d'un an
- Attestation d'assurance

Fait à : **Le :**

Signature :

Dossier à retourner au plus tard le vendredi 5 septembre 2025 à
prestations sociales@maregionsud.fr